

Élection de la reine du Muguet

Ouverture des candidatures

Vous avez entre 17 et 25 ans et habitez Rambouillet et ses environs ?

Renseignez-vous auprès du service Vie Associative
pour succéder à Pauline, reine du muguet 2019 !

Les candidates seront présentées par une association.
La Ville de Rambouillet peut mettre en relation les candidates avec des associations.

Nuit du muguet
Samedi 25 janvier

Élection de la reine
du muguet 2020
et de ses dauphines

*Pauline, Reine du Muguet 2019
et ses dauphines Julie et Manon*



Service vie associative

01 75 03 42 70 - poleconvivialite.vieassociative@rambouillet.fr


Rambouillet



CHARTRE

DE LA REINE DU MUGUET ET DE SES DAUPHINES

- 1 Je suis ambassadrice des Rambolitains et plus particulièrement de sa jeunesse.
- 2 Je suis de bonne moralité. Je porte les valeurs d'une association de Rambouillet ou d'une ville de la Communauté d'Agglomération, qui me présente.
- 3 J'ai des attaches avec Rambouillet ou une ville de la Communauté d'Agglomération et je dois pouvoir être jointe par téléphone ou par courriel par le service de la Vie Associative et/ou la personne référente du groupe de pilotage des fêtes.
- 4 Je devrai assurer les charges de mon titre pendant un an et me rendre disponible aux différentes invitations qui me seront transmises par l'intermédiaire du service de la Vie Associative.
- 5 Je m'engage à me comporter, en toutes circonstances, et en tous lieux, avec grâce, élégance et amabilité.
- 6 Je m'engage à n'utiliser, ni mon titre, ni les attributs (couronne, écharpe) à des fins de propagande.
- 7 J'autorise la Ville de Rambouillet à faire connaître ma candidature dans la presse et à utiliser mon droit à l'image sur tous supports.
- 8 Je porterai, le soir de l'élection, une tenue de soirée personnelle, et lors des manifestations officielles le tailleur ou la robe fournis par la Ville de Rambouillet, selon les indications qui me seront données.
- 9 Je restituerai à la Ville la cape et l'étole qui me sont prêtées pour un an.
- 10 Je ne pourrai participer à aucune autre élection de nature équivalente, durant l'année de mon mandat.
- 11 Je pourrai être suspendue en cas de non-respect des dispositions décrites ci-dessus.

